



Direction Régionale de l'Environnement,
de l'Aménagement et du Logement,
AUVERGNE

Affaire suivie par : David HAPPE (coordinateur du PNA pour la DREAL Auvergne) et Raphaëlle ITRAC-BRUNEAU (animatrice du Plan pour l'Opie).

Objet : compte-rendu du comité de pilotage national dédié au Plan national d'actions en faveur des *Maculinea*.

Date et lieu : 25 février 2014 – MEDDE (La Défense – Grande Arche).

Participants (20) : L. CHABROL (CBNMC), E. CHAPOULIE (DDT Doubs), F. CLET (DREAL Basse-Normandie), L. COURNAULT (AntArea), F. DARINOT (RNN Marais de Lavours), A. DIONIS DU SEJOUR (DREAL Centre), P. DUPONT (MNHN – SPN), V. GARNERO (CG 67), D. HAPPE (DREAL Auvergne), R. ITRAC-BRUNEAU (Opie), P. JACQUOT (CBNFC-ORI), B. KAUFMANN (Université Lyon 1 – LEHNA), J.L. MERCIER (Université de Tours – IRBI), R. PUISSAUVE (MNHN – SPN), M. ROFFET (AntArea), A. ROJO DE LA PAZ (Université du Maine), J.-M. ROUX-FOUILLET (MEDDE-DEB), Y. ROZIER (JAM), O. VANNUCCI (Cen Sarthe) et M. WILLMES (DREAL Picardie).

Excusés (14) : N. AMPEN (DREAL Bretagne), V. BARTHELEMY (DREAL Limousin), M. CARTERON (DREAL Franche-Comté), M. CHEVRIER (DREAL Poitou-Charentes), D. DEMERGES (Cen Midi-Pyrénées), L. DE SOUSA (DREAL Languedoc-Roussillon), J. HIPPOLYTE (DREAL Midi-Pyrénées), X. HOUARD (Opie), A. LE NEVÉ (DREAL Pays de la Loire), D. MARAGE (DREAL Bourgogne), J. PETILLON (Université Rennes 1), L. PICARD (Gretia), M. TESSIER et G. WIDIEZ (DREAL Champagne-Ardenne).

Après une présentation de la journée par D. HAPPE (DREAL Auvergne) et un tour de table de présentation des participants, la réunion du comité de pilotage débute et fait l'objet de plusieurs exposés suivis d'échanges entre les membres du COPIL.

Ordre du jour :

- **Point sur les PNA** *Jeanne-Marie Roux-Fouillet – MEDDE*
- **État d'avancement des actions du PNA** *Maculinea Opie*
- **Résultats de l'évaluation des espèces de la DHFF** *Renaud Puissauve – MNHN-SPN*
- **Protocole d'échantillonnage des fourmis-hôtes** *Bernard Kaufmann – LEHNA/Univ. Lyon 1*
- **Couche d'alerte « espèces »** *Florent Clet – DREAL Basse-Normandie*
- **Présentation de la plaquette de synthèse du Plan** *Opie*
- **Actions prioritaires pour 2014** *Opie*

Point général sur les Plans nationaux d'actions

J.-M. ROUX-FOUILLET (MEDDE) informe le Copil que des réflexions sont actuellement en cours afin de faire évoluer l'outil PNA. Ces réflexions prendront en compte les attentes des acteurs manifestées lors du séminaire technique relatif aux plans d'actions en faveur des espèces protégées, organisé à Bordeaux (2011), ainsi que les conclusions des études menées par le MNHN et le bureau d'études Ecosphère. Dans ce cadre, les PNA ont fait l'objet d'une mission de l'inspection générale (CGEDD) du Ministère. Le rapport de cette mission a été rendu le 28/02. Une réunion sur le sujet à l'attention des DREAL est prévue fin mai.

59 Plans sont mis en œuvre actuellement (60 si l'on ajoute le PNA Insectes pollinisateurs sauvages, en phase finale de rédaction).

D. HAPPE précise que le séminaire de Bordeaux avait reconnu unanimement l'efficacité de l'outil PNA : c'est une politique relativement peu onéreuse mais qui donne de bons résultats. À l'heure actuelle, tous les acteurs impliqués dans la protection de l'environnement (maîtres d'ouvrages, bureau d'études...) savent ce qu'est une espèce PNA et connaissent les enjeux. Pas un dossier de dérogation ne les prend pas en compte aujourd'hui.

Rappel rapide sur le cycle de vie des *Maculinea*

R. ITRAC-BRUNEAU (Opie) fait un bref rappel du cycle de vie des *Maculinea* et de leurs répartitions actuelles connues. L'exposé fait l'objet d'une présentation powerpoint (cf. diaporama joint).

Questions et remarques des membres du Copil suite à cette présentation

- P. DUPONT rappelle que *Maculinea alcon alcon* et *Maculinea alcon rebeli* ne sont que des écotypes. Il souligne qu'actuellement le référentiel TAXREF ne les reconnaît pas comme tel. Dans le massif pyrénéen (certains contreforts), il signale que *Gentiana pneumonanthe* est présent dans des milieux xériques en mélange avec de la Gentiane des champs et que, de fait, il convient de se limiter à indiquer *M. alcon* dans ces secteurs.
- D. HAPPE souhaite savoir si les cartes de répartition de l'INPN sont à jour concernant les *Maculinea*.
- P. DUPONT répond qu'elles ne pas encore mises à jour pour les *Maculinea* et d'une façon plus générale pour les rhopalocères (convention en cours entre l'OPIE et le SPN sur le sujet).

Bilan général de la mise en œuvre des actions du PNA - État d'avancement des actions

R. ITRAC-BRUNEAU (Opie) présente L'exposé fait l'objet d'une présentation powerpoint (cf. diaporama joint).

Questions et remarques des membres du Copil suite à cette présentation

Action 1 – mise en œuvre des Plans régionaux d'actions

- P. DUPONT signale qu'en région Rhône-Alpes, où la rédaction d'une déclinaison portée par les CEN 73 et 74 a débuté, le CEN 73 a décidé d'arrêter car il ne dispose pas d'assez de financement. Il indique qu'en Isère, une déclinaison départementale va être engagée.
- F. DARINOT précise qu'il n'a jamais été contacté à propos de ce PNA, ce qui témoigne d'un dysfonctionnement de l'animation régionale.
- D. HAPPE demande s'il existe des retours des régions sur l'investissement des Agences de l'eau ?
- O. VANNUCCI indique que des projets ont été financés à 70% par l'Agence de l'eau Loire-Bretagne (AELB) en 2014 (actions financées sur deux années : amélioration de la connaissance), ce qui n'est pas négligeable. Cela a nécessité toutefois la création de 2 fiches actions distinctes pour séparer les espèces par habitats, l'Agence de l'eau ne finançant pas d'action pour les espèces de milieux secs (*M. arion*). La DTT Sarthe pourrait cependant financer 20 déclinaisons de PNA par le biais de MAE climatiques (anciennement MAEt), ce qui permettrait de travailler au-delà des périmètres des sites Natura 2000 mais aussi sur *M. arion*.
- F. CLET signale que la DREAL Basse-Normandie a mobilisé l'Agence Seine-Normandie et que celle-ci finance l'animation du PRA, en cofinancement avec du FEDER (mais pour combien de temps ?). La DREAL finance ainsi quelques actions. Une petite partie du territoire concerne l'AELB mais elle n'est pas mobilisée.

Action 2 – inventorier les stations

- L. CHABROL signale qu'il a fait un point avec l'ensemble des 10 CBN métropolitains pour avoir des informations sur leur implication dans ce PNA. Il précise que 8 CBN ont apporté leur contribution (souvent informelle) en fournissant des données sur les plantes-hôtes à partir de leur base. En Limousin, il précise qu'il y a des populations de gentianes en très fort déclin (exemple du Camp de la Courtine : de 3000 à 300 pieds en quelques années). Il propose de mener une réflexion approfondie sur l'étude des végétations qui abritent des populations de *Gentiana pneumonanthe* (= caractériser les stations à gentianes).
Il indique également qu'il existe un protocole hollandais pour déterminer la vigueur des pieds de gentianes (le contacter), ainsi qu'un portail de données de la répartition de la flore disponible sur

Internet (SiFlore : http://siflore.fcbn.fr/?cd_ref=&r=metro), produit par les CBN de France métropolitaine. Les cartes de répartition des plantes-hôtes peuvent ainsi être consultées.

- F. DARINOT indique qu'il existe de la documentation sur les gentianes mais qu'un travail bibliographique sur le sujet reste à faire.

Action 3 – évaluer l'état de conservation des populations (cf. présentation de R. PUISSAUVE ci-après)

Action 4 – entreprendre des études scientifiques

- P. DUPONT indique qu'en région Rhône-Alpes, une étude d'inventaire par transect sur *Maculinea teleius* démontre que cette méthode sous-évalue l'abondance de l'espèce (rapport en cours de rédaction).
- L. CHABROL demande s'il ne serait pas pertinent d'engager une étude ciblée sur les plantes hôtes et les végétations associées.
- R. ITRAC-BRUNEAU précise qu'elle n'a pas connaissance d'études qui font réellement le lien entre les plantes hôtes, les végétations et les *Maculinea*.
- L. CHABROL pense que l'on pourrait proposer par exemple une étude centrée sur l'alliance du *Juncion acutiflori*.
- P. DUPONT demande s'il y a des avancées en ce qui concerne l'étude génétique sur les *Maculinea*.
- R. ITRAC-BRUNEAU indique qu'elle n'a pas encore réussi à joindre le chercheur concerné (Arnaud MOULY – université de Franche-Comté).
- D. HAPPE indique que l'analyse de la faisabilité de cette étude doit être menée très rapidement. Dans le cas contraire, la DREAL Auvergne ne pourra pas maintenir un engagement financier sur cette action.

Actions 5 à 8 – actions de gestion conservatoire

- F. DARINOT indique qu'une étude de connectivité a également été réalisée en Chautagne.

Action 9 – organiser un système centralisé de ressources documentaires scientifiques et techniques, associé à des forums de discussion

- L. COURNAULT signale qu'il y a un réel enjeu au niveau de la littérature grise (rapports d'études de Cen, de Réserves naturelles...).
- E. CHAPOULIE indique qu'il existe une base documentaire (SIDE - banque de données du Ministère) sur laquelle on peut trouver de la littérature grise. Il faudrait contacter les DREAL pour qu'elles effectuent une recherche et communiquer sur l'existante de cet outil.

Action 11 – former les professionnels de terrain

- F. DARINOT pense qu'un premier stage sur les fourmis-hôtes pourrait être organisé sur un territoire donné. Il pense que la Réserve naturelle nationale des Marais de Lavours pourrait être un site intéressant pour accueillir ce stage (présence de plusieurs espèces de *Maculinea* sur la Réserve), en lien avec l'association AntArea si elle est d'accord.
- L. COURNAULT indique également que Christophe GALKOWSKI, spécialiste du genre *Myrmica* au sein d'AntArea, est d'accord pour participer à la formation.

*Action 12 – sensibiliser le grand public à la complexité des relations au sein des écosystèmes en s'appuyant sur l'exemple des *Maculinea**

- R. ITRAC-BRUNEAU informe le Comité de pilotage de la sortie récente d'un livre sur *Maculineaalcon* destiné au jeune public.

Action 13 – diffuser l'information sur le PNA

- D. HAPPE et J.-M. ROUX-FOUILLET précisent que le Ministère souhaiterait être destinataire d'une présentation synthétique de l'état d'avancement des actions PNA.

Bilan général des actions

- D. HAPPE se demande si les Agences de l'eau, qui financent des actions uniquement pour les espèces liées aux zones humides, ne vont pas à terme créer des fossés entre les actions entreprises pour *M. alcon alcon*, *M. nausithous* et *M. teleius* d'une part, et *M. alcon rebeli* et *M. arion* d'autre part. Il faut peut-être se tourner vers les FEDER Massifs ?
- Fabrice DARINOT constate que l'Opie assure un très bon travail en matière d'animation nationale du PNA au regard des moyens financiers modestes mobilisés.

Évaluation de l'état de conservation des espèces de la Directive habitats-faune-flore en général et des *Maculinea* en particulier

R. PUISSAUVE (MNHN-SPN) présente les résultats de la seconde évaluation (2007-2012) de l'état de conservation des *Maculinea* (cf. diaporama joint).

Questions et remarques des membres du Copil suite à cette présentation

- E. CHAPOULIE demande si ces informations sont publiques.
- R. PUISSAUVE précise que c'est le cas et que ces informations sont disponibles sur le site Internet dédié au PNA *Maculinea* (dernier CR du comité technique). Pour l'instant, seules les données synthétiques sont disponibles. Des rapports généraux sont en cours et seront suivis par des rapports ciblés par groupes. Le MNHN encourage les groupes thématiques à suivre les résultats.
- P. DUPONT précise que l'approche de l'état de conservation pour les *Maculinea* est une approche « à dire d'expert » mais qu'il y a des divergences du dire d'expert selon les pays concernés dans les États membres.

Protocole fourmi-hôte (simplifié)

B. KAUFMANN (Université Lyon 1 – LEHNA) présente aux membres du Copil le protocole d'échantillonnage des fourmis-hôtes pour validation (cf. diaporama joint).

Questions et remarques des membres du Copil suite à cette présentation

- L. COURNAULT (AntArea) souhaite savoir combien d'espèces de *Myrmica* peuvent être piégées en utilisant ce protocole.
- B. KAUFMANN précise qu'une à trois espèces peuvent être piégées simultanément mais que, dans la plupart des cas, une seule espèce est collectée.
- P. DUPONT précise cependant que le lien entre les résultats d'inventaire s'appuyant sur ce protocole et l'évaluation de l'état de conservation des *Maculinea* reste à préciser car il ne s'agit pas d'un protocole de suivi de l'évaluation de l'état de conservation des *Maculinea*.
- R. PUISSAUVE demande quelle peut être l'utilisation des résultats d'un tel protocole ?
- B. KAUFMANN précise que les micro-habitats jouent un grand rôle chez les fourmis : les communautés peuvent être différentes en haut et en bas de pente. L'indice de détectabilité des *Myrmica* par piège est bon (0,7) mais chaque piège reste indépendant l'un de l'autre. Si l'hétérogénéité du terrain est bien prise en compte dans l'échantillonnage, cela donne un bon diagnostic des sites en apportant des informations sur la présence/absence des espèces hôtes, leur répartition spatiale ainsi qu'au niveau des communautés.
- Concernant l'évaluation de la densité et de l'abondance des *Myrmica*, plusieurs experts pensent que cela est possible mais que cela est beaucoup plus complexe à mettre en œuvre (le protocole proposé ne permettant que de relever la présence/absence des espèces).
- J.-L. MERCIER précise qu'il est possible de repérer d'abord la surface de plantes-hôtes et de poser les pièges en fonction. Cela permet d'obtenir une bonne représentativité de la disponibilité en nids pour les chenilles.
- Concernant la vulgarisation de ce protocole, B. KAUFMANN pense qu'il serait intéressant de dispenser une formation dédiée qui pourrait être assurée par l'association AntArea.
- L. COURNAULT indique qu'AntArea pourrait être favorable à cette proposition (formation pour les gestionnaires). De manière plus locale, il pense qu'une aide à la détermination du genre *Myrmica* pour les

- gestionnaires pourrait également être organisée.
- P. DUPONT (MNHN) évoque la possibilité d'organiser une formation avec l'aide de l'ATEN.
 - L. COURNAULT indique que le réseau naturaliste de l'ONF a déjà bénéficié d'une formation sur la myrmécophage.
 - B. KAUFMANN pense que la formation pourrait être assurée également avec l'aide de l'université de Lyon 1. Il précise qu'il s'agit d'un protocole chronophage.

Couche d'alerte « espèces » développée par la DREAL Basse-Normandie

F. CLET (DREAL Basse-Normandie) expose les étapes de la réflexion concernant la mise en œuvre d'une « couche d'alerte espèces » en Basse-Normandie, dont l'objectif est de cartographier un maximum de données d'espèces à enjeux à l'échelle régionale (cf. diaporama joint). Cette couche servira :

- à alerter les services instructeurs de l'État qui instruisent des dossiers dans le cadre de divers projets (Loi sur l'eau, ICPE, projets d'aménagement, documents de planification...).
- à surveiller et contrôler, pour les services de police de la nature.

Il existe en Basse-Normandie une couche d'alerte flore, Chiroptères et Gravelot à collier interrompu (en lien avec les déclinaisons des PNA pour les 2 dernières). À l'heure actuelle, il est possible de savoir qu'une espèce est présente (par points précis ou polygones d'inventaires) mais sans précision sur son nom, ainsi que le nombre de taxon par zone de relevé. L'objectif est donc de faire évoluer l'outil vers une mise à disposition de données plus complètes.

Questions et remarques des membres du Copil suite à cette présentation

- P. DUPONT acquiesce et complète : même si l'on est ici sur des données sensibles, l'État et les services régionaux doivent avoir la donnée précise pour être en possession de toutes les informations utiles avant de prendre des décisions.
- E. CHAPOULIE complète : avec une telle couche, incrémentée des informations de type protection et niveau de menaces (vulnérable, etc.), les services instructeurs de l'État auront les informations nécessaires pour instruire correctement les dossiers (présence d'espèce à enjeux sur ou à proximité des zones concernées par les dossiers). C'est ce qu'il faut développer pour éviter le déclin des espèces !
- F. CLET précise que l'interface pour donner accès aux données comporte un autre aspect. 2 choses restent encore à faire :
 - ouvrir l'accès à cette couche.
 - pas d'instruction de dossier sans ouvrir la couche d'alerte (= vérification).
- E. CHAPOULIE souligne qu'il faut développer l'inter-administratif. Les DDCSPP (services instructeurs des plans d'épandage) doivent également avoir accès à ces informations, au risque de voir des habitats détruits.
- D. HAPPE remarque que, bien que l'outil présenté soit très intéressant et utile, il n'y a aucune information sur la pression d'observation, qui serait pourtant intéressant pour juger de l'absence d'une espèce.
- F. CLET répond que c'est effectivement une des limites de cette couche SIG.

Validation des actions prioritaires pour l'année 2014

R. ITRAC-BRUNEAU (Opie) présente les actions prioritaires envisagées pour 2014, qu'elle soumet au Copil pour discussion et validation (cf. diaporama joint). Suite à l'exposé, il est proposé de rajouter l'étude génétique de *Maculinea alcon* ainsi qu'une réunion à l'échelle de l'Arc alpin (Franche-Comté, Rhône-Alpes, PACA ainsi que Suisse et Italie ?).

D. HAPPE et R. ITRAC-BRUNEAU, organisateurs de la réunion, remercient l'ensemble des participants pour leur venue et leur active participation à ce second Copil du PNA *Maculinea*.

Fin de la séance à 16h30.